

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GRENADÉ-SUR-GARONNE
Séance du 12 septembre 2023**

Le mardi 12.09.2023, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués, se sont réunis sous la présidence de M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Etaient présents :

M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Mme MOREL CAYE Françoise, M. NAPOLI François, Mme BOULAY Dominique, M. VIDONI-PERIN Thierry, Mme TAURINES Anna, Maires Adjoints.

Les conseillers municipaux :

M. LOQUET Pierre, M. CAUBET Christian, Mme D'ANNUNZIO Monique, M. MONBRUN René, Mme GENDRE Claudie, M. BEN AÏOUN Henri, Mme MERLO SERVENTI Catherine, M. BOURBON Philippe, M. PEEL Laurent, Mme MOREEL Valérie, Mme MANZON Sabine, Mme VIDAL Aurélie.

Représentés : Mme AUREL Josie (par Mme MOREL CAYE), Mme BRIEZ Dominique (par M. DELMAS), M. XILLO Michel (par M. BOURBON), M. MARTINET Florent (par Mme BOULAY), Mme IBRES Laetitia (par Mme TAURINES), Mme GARCIA Hélène (par Mme MANZON), Mme LOUGE Monique (par M. PEEL).

Absents : M. MILLO-CHLUSKI Romain, M. POCHON Pascal.

Secrétaire : Mme MANZON Sabine.

Délibération n° 68-2023.

Projet de dévoiement d'une section du chemin rural dénommé Ancien chemin de Merville.

Mme BOULAY, Adjointe au Maire déléguée à l'Urbanisme, expose :

La commune de Grenade dispose d'un grand nombre de voies communales et de chemins ruraux sur son territoire, qui représentent un réseau d'environ 113,148 kilomètres, décomposé en 67,593 kilomètres de voies communales et 45,555 kilomètres de chemins ruraux. A ce jour la plupart des chemins ruraux sont empruntés régulièrement et sont, soit entretenus par les usagers, soit par la Communauté de Communes. Certains chemins sont devenus au fil du temps des sentiers de moins en moins pratiqués et ne desservent plus des parcelles agricoles, comme à leur origine. C'est notamment le cas du chemin rural dénommé Ancien chemin de Merville à Grenade, dans sa partie nord située entre la route départementale n°17 - route de Montaigut et le chemin de Montasse.

Situé entre deux routes départementales, la RD17 route de Montaigut et la RD65 route de Merville, cet Ancien chemin de Merville à Grenade a une longueur totale de 638 ml. Il est classé au classement de la voirie communale et des chemins ruraux qui a fait l'objet de la délibération du Conseil Municipal n°18-2017 du 28/02/2017, de la manière suivante : 187 ml sont classés en voie communale et 451 ml en chemin rural.

Depuis son origine, ce chemin dessert des propriétés agricoles et crée un maillage de chemins ruraux avec les chemins de Montasse et de Tucol, avec lesquels il est relié.

La section nord de ce chemin, située entre la route départementale n°17 - route de Montaigut et le chemin de Montasse, concernée par la procédure de dévoiement, ne dessert plus de terrains à vocation agricole. En effet, depuis 2021 les terrains situés de part et d'autre de ce chemin appartiennent à la commune et ont pour vocation d'accueillir un équipement public départemental, le centre de secours du SDIS pour lequel le permis de construire a été délivré le 18 août 2023. Cette section représente une longueur de 140 ml et une largeur de 3 ml environ.

Ce chemin n'a aucune qualité paysagère ou urbanistique : son revêtement est en terre, aucune végétation ne le borde et son absence d'entretien limite considérablement son usage. Pour des raisons de sécurité routière, la commune a, pendant plus d'une année fermé cette section de chemin à la circulation motorisée, ce qui n'a engendré aucune remarque particulière de riverains.

.../...

Cette section de chemin ne desservant plus que des parcelles communales, le projet de la commune consiste à dévoyer ces 140 ml de chemin rural en les reportant sur le chemin rural de Montasse, à partir de l'intersection située entre ces deux chemins. Le chemin de Montasse, à ce niveau, dispose de caractéristiques géographiques semblables, mais son niveau de fréquentation et le développement de l'urbanisation à proximité lui ont permis de recevoir un entretien beaucoup plus régulier.

Au regard du développement de la commune et de l'augmentation des circulations journalières et touristiques, il est préférable pour la commune que cet Ancien chemin de Merville à Grenade qui prend naissance sur la RD65 s'achève à sa jonction avec le chemin de Montasse.

Le projet de dévoiement présenté (cf plans ci-joint) consiste à rectifier le tracé du chemin rural dénommé Ancien chemin de Merville tout en garantissant le maintien de la continuité de ce chemin. Il ne présente par ailleurs aucune incidence financière.

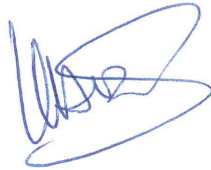
Au titre du L161-10-2 du Code Rural, la modification du tracé de ce chemin donnera lieu à une information du public par mise à disposition en mairie des plans du dossier et d'un registre pendant un mois. Un avis sera également affiché en mairie. Les remarques et observations du public pourront être déposées sur un registre.

Mme BOULAY précisé que le Conseil Municipal sera invité à redélibérer sur ce projet de dévoiement à l'issue de l'information du public.

Entendu l'exposé de Mme BOULAY,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve le projet de dévoiement d'une section du chemin rural dénommé Ancien chemin de Merville tel que présenté,
- prend note de la mise en œuvre d'une procédure d'information et de participation du public dans le cadre de ce projet.

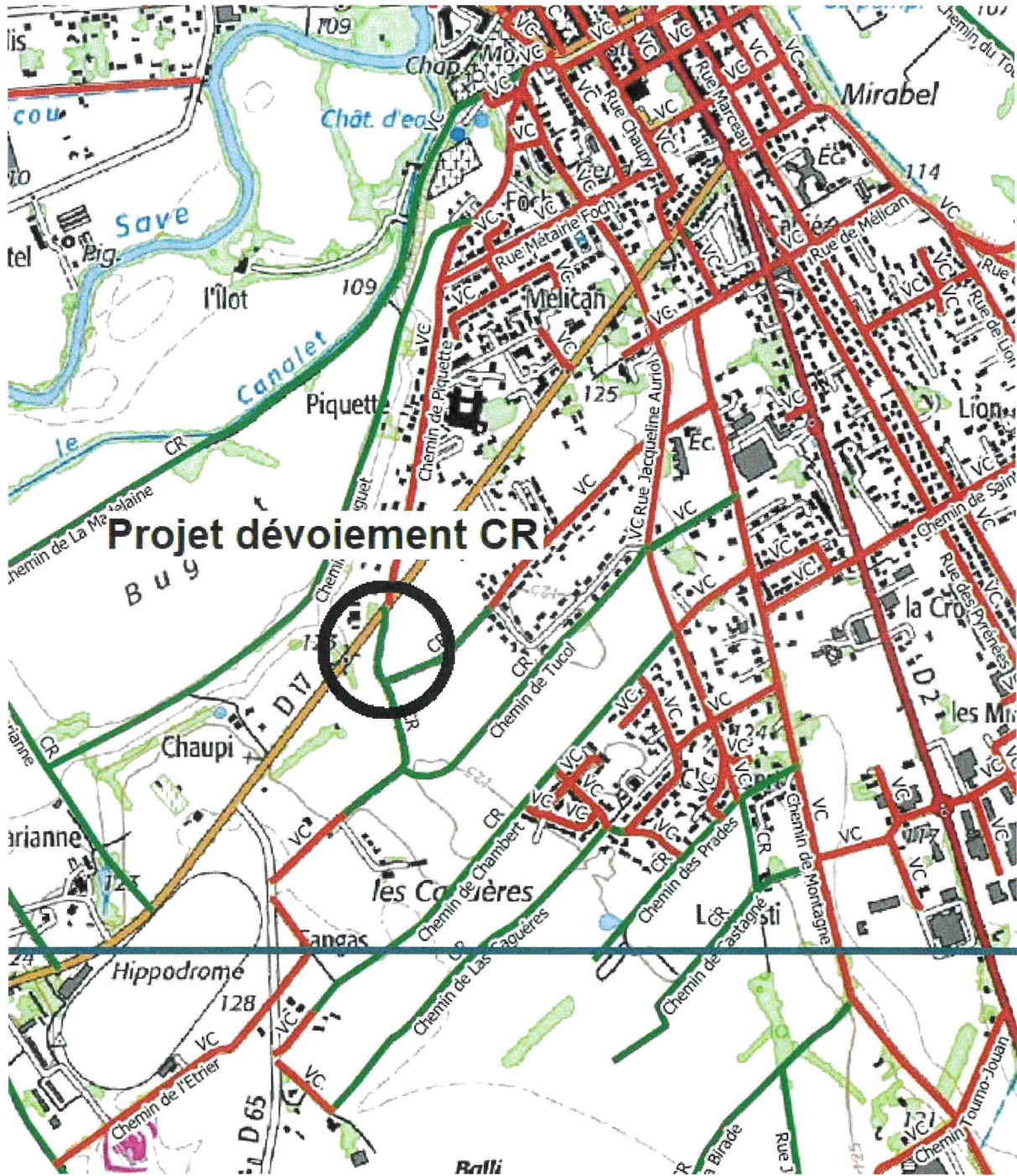
Le Secrétaire,
Sabine MANZON



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Paul DELMAS,

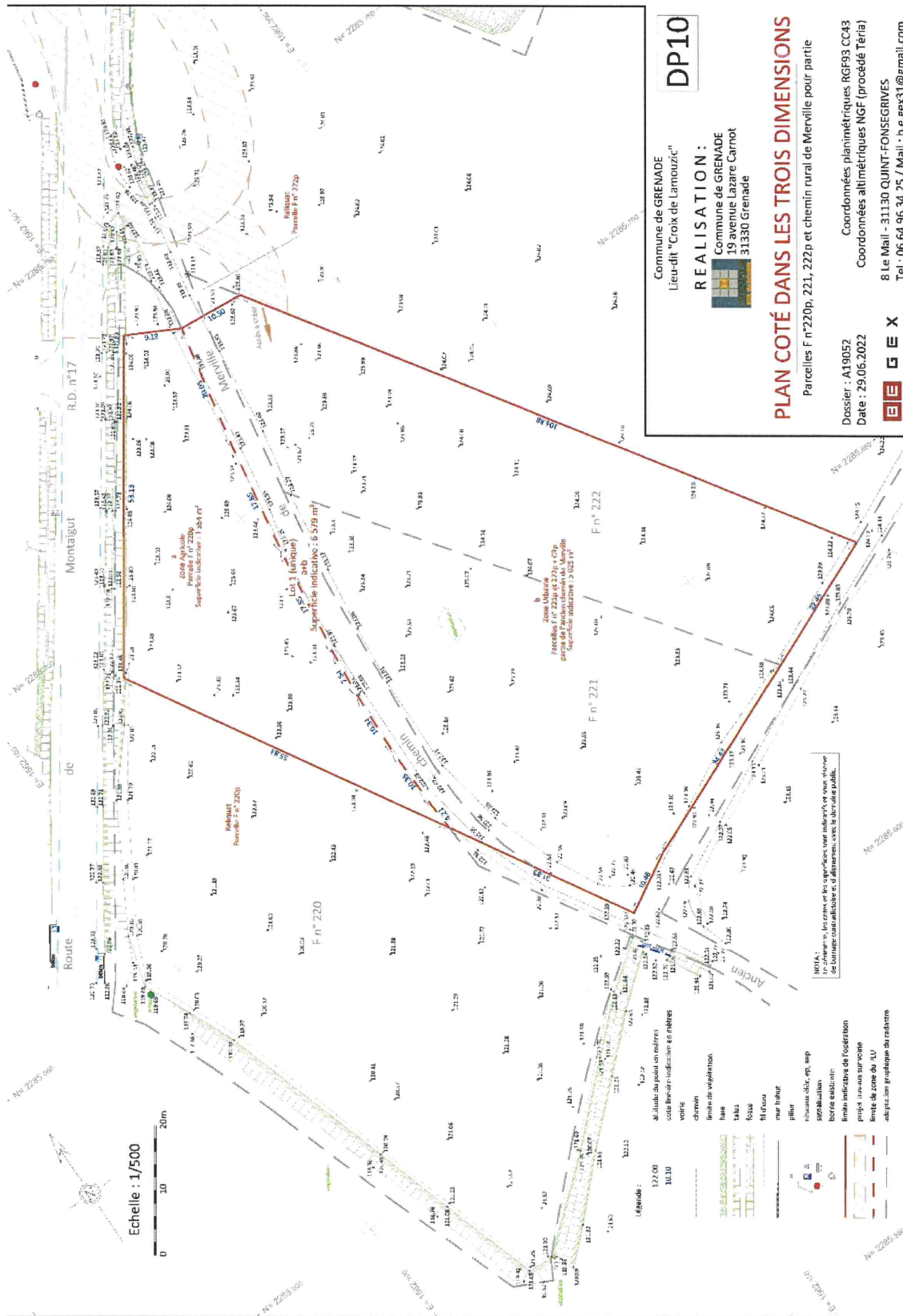


DEVOIEMENT D'UNE SECTION DU CHEMIN RURAL DENOMME ANCIEN CHEMIN DE MERVILLE



Plan de situation





DP10

Commune de GRENADE
 Lieu-dit "Croix de Lamouziç"

REALISATION :
 Commune de GRENADE
 19 avenue Lazare Carnot
 31130 Grenade

PLAN COTÉ DANS LES TROIS DIMENSIONS

Parcelles F n° 220p, 221, 222p et chemin rural de Merville pour partie

Dossier : A19052
 Date : 29.06.2022

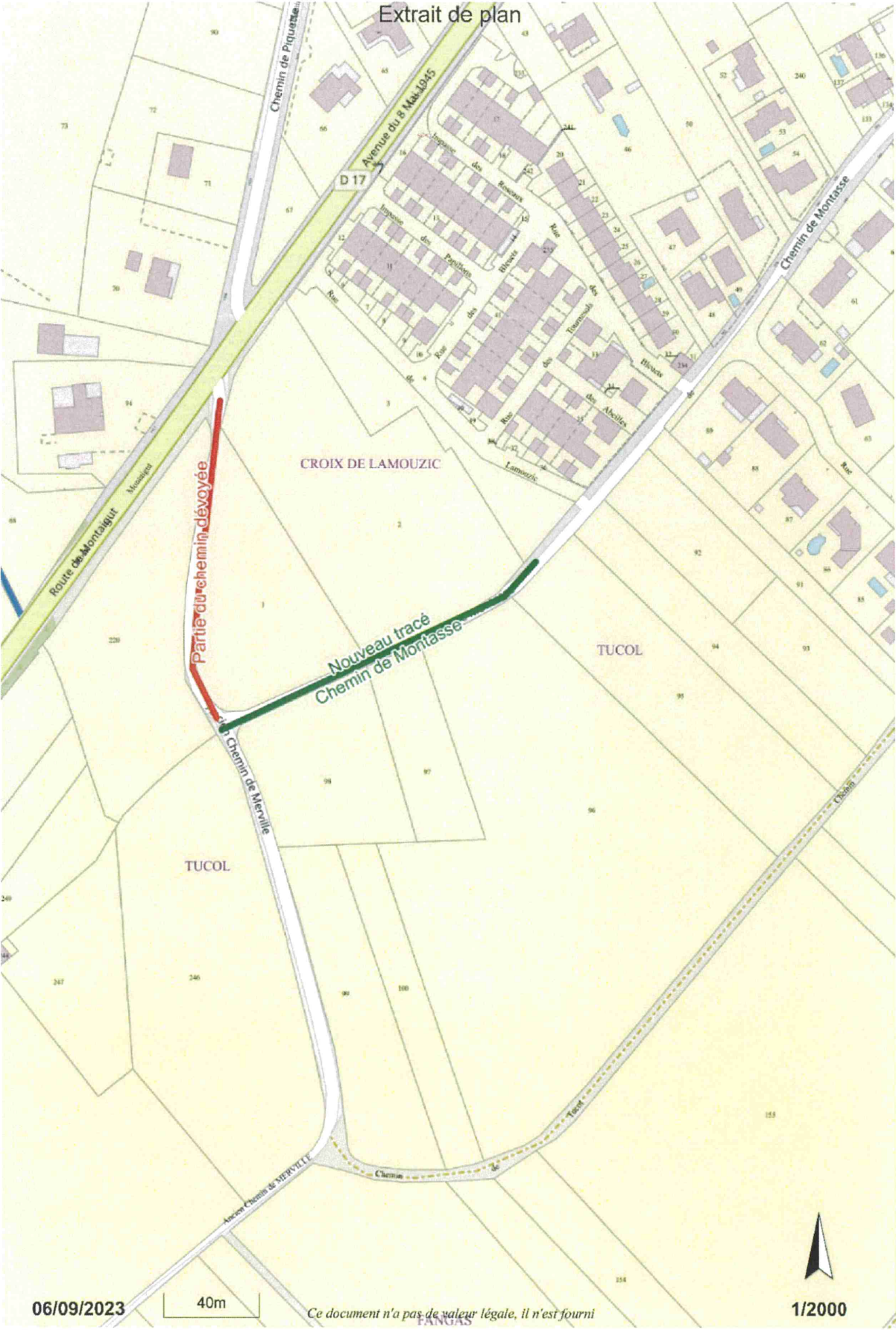
E G E X

Coordonnées planimétriques RGF93 CC43
 Coordonnées altimétriques NGF (procédé Tériat)

8 Le Mail - 31130 QUINT-FONSEGRIVES
 Tel : 06.64.96.34.25 / Mail : b.e.gex31@gmail.com

Levé topographique





Projet de dévoiement

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20230912-68-2023-DE
Date de télétransmission : 14/09/2023
Date de réception préfecture : 14/09/2023

